

Conditions d'inscription :

- fournir un certificat médical pour les nouveaux inscrits avec la mention : NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU JUDO EN COMPETITION
- remplir la feuille d'inscription et le questionnaire médical
- payer la cotisation
- fournir 2 enveloppes timbrées sans adresse
- fournir un chèque de caution de 40 € pour le prêt du kimono
- passeport sportif à partir de benjamins 8 euros (obligatoire)
- claquettes obligatoires

Il est impératif que ces conditions soient remplies avant de monter sur le tatami.

Cotisations - Saison 2021/2022 :

Cotisation et réductions par famille	Cotisation Pour 1 personne	Réduction Pour 2 personnes	Réduction Pour 3 personnes ou plus
EVEIL JUDO Ou TAÏSO	185 €		
JUDO ENFANTS OU JUDO LOISIRS (avec licence)	210 €		
JUDO MINIMES à ADULTES (avec licence)	245 €	- 15 €	- 30 €
JUDO ADULTES 1 cours par semaine sans compétition	185 €		
JIU-JITSU BRESILIEN	340€		
FORFAIT DECOUVERTE (essai d'1 mois)		40 €	

La cotisation comprend le prêt du kimono sous caution (en fonction du stock disponible), les cours, les animations et une assurance pour l'année.

Siège Social : Dojo Guy Dupuis, 22 rue des Cressonnières -95210 SAINT GRATIEN
Association d'Intérêt Général régie par la loi de 1901
SIRET 352 133 508 00015 - APE 926 C
Agrément Jeunesse et Sports 95 90 5 04



Arts Martiaux
de Saint Gratien



<https://amstgratien.jimdo.com>

Mail : amsgstgratien@gmail.com

JUDO

Saison 2021-2022

Venez vous inscrire
A partir du Samedi 4 septembre 2021

A la journée des Associations au Forum le 4 sept.
Ou pendant les cours dans les 3 dojos
Camille Claudel, du Forum et Guy Dupuis

Semaine porte ouverte du 6 au 10 septembre 2021